

LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN



ORGANISATEUR : MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2H



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau cadre de travail est proposé aux acteurs associatifs : le contrat d'engagement républicain (CER).

Qu'est-ce que ce CER au juste, dans quel cadre légal actualisé s'inscrit-t-il ? Et surtout, quelles sont les questions qu'il pose et les (nombreuses) réserves qu'il suscite ?

À quoi s'attendre concrètement à l'occasion de son application et comment déjouer ses éventuels écueils qui conduiraient à une autocensure voire un accroissement des entraves à l'action associative citoyenne ?

Coordinateur du Collectif des Associations Citoyennes et membre de L.A Coalition Libertés Associative, Jean-Baptiste Jobard viendra présenter quelques éléments de réponses à cette première série de questions.

La formation aura lieu en visio, au lien suivant :
<https://us06web.zoom.us/j/84519477633?pwd=VIJGQk1YQS80S04xaVRPS0VEEd2RRUT09>

Pour toute question, vous pouvez contacter Bouchra Masmoudi : b.masmoudi@mres-asso.fr

DATE(S) DE LA FORMATION

13 juin 2022

18H00-20H00

POUR S'INSCRIRE



03 20 52 12 02



b.masmoudi@mres-asso.fr



<https://dev44.eolis.net/formation/le-con...>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités



Voir la présentation de cette structure